



Pourquoi adhérer à SMF ?

La Fédération Santé Mentale France, reconnue d'utilité publique, est un mouvement national en faveur du rétablissement des personnes vivant avec des troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique.

A ce titre elle regroupe des professionnels et des militants de tous horizons, autour de l'accès à la santé et à la citoyenneté de ces personnes.

Ses adhérents sont des personnes morales relevant du soin, de l'accompagnement social et médicosocial en santé mentale, mais aussi des personnes morales représentant les usagers, des coordinations associant des familles d'usagers.

SMF n'est donc pas la représentante d'une catégorie de personnes ou d'organismes. Mais la transversalité de ses approches, permet de dépasser les clivages de statuts, de corporations, de financements, en vue de faciliter le parcours de soin et de vie de la personne dans tous ses aspects. Elle cherche à faire progresser une conception du soin et de l'accompagnement précoce, coordonnée, dans la perspective du rétablissement et par-dessus tout respectueuse de la personne et de sa citoyenneté.

Santé Mentale France est déjà présente dans la plupart des instances relatives à la Santé mentale et à la psychiatrie : Comité stratégique santé mentale et psychiatrie, COPIL Psychiatrie, COPIL Handicap psychique, CNCPH, groupe de liaison du RAPT...

Forte de ses valeurs, de son expertise, de sa représentativité et de son histoire, Santé Mentale France est un interlocuteur engagé et reconnu pour la qualité de ses apports dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques en santé mentale.

Plus nous serons nombreux et divers, plus Santé Mentale France sera une force d'actions, d'innovations dans les domaines des soins, de la réadaptation, de la réhabilitation, de l'accompagnement, de la réinsertion, de la prévention et de la déstigmatisation.

Accompagner – Soigner - Entreprendre

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
31 rue d'Amsterdam
75008 Paris